

Commission : Discipline

Date : 26 décembre 2024

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
COUPE CHARENTE M. BRACHET	22 12 24	US LESSAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	23 12 24	35€
COUPE DU DISTRICT J. DEBRIS	15 12 24	GSFP GOND PONTOUVRE	7 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 12 24	160€
COUPE DU DISTRICT J. DEBRIS	15 12 24	AS BRIE	7 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 12 24	160€
D3	22 12 24	ENT. NERCILLAC REPARSAC	4 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	23 12 24	60€
D4	21 12 24	ES MORNAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	23 12 24	35€
D4	21 12 24	ES MORNAC	3 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	23 12 24	55€
D4	21 12 24	US BALZAC	2 Matches de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	23 12 24	41€



JURIDICTIONS

SAISON 2024-2025
RELEVÉ DES SANCTIONS

N°16 DU 26 12 2024

D4	22 12 24	US CHANTILLAC	1 Match de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	23 12 24	35€
----	----------	---------------	-----------------------	-------------------------------	--------	----------	-----

Lien vers le [Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Didier AUBIN

La Secrétaire : Patricia CRAPOULET

Commenté [CD1]: annexe-2-aux-rg-reglement-disciplinaire-saison-2024-2025